

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO
109
janvier 2016

**NOUVELLE
FORMULE!**



• ZOOM •

**En 2016, votre ville évolue
Bonne année !**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr



MADAME, MONSIEUR,



Les communautés d'agglomération Europ'Essonne, du Plateau de Saclay, ainsi que les communes de Wissous et de Verrières le Buisson ont **fusionné le 1^{er} janvier**. Le nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) répondant au nom de **CPS (Communauté Paris Saclay)** regroupe environ 301 000 habitants répartis sur 27 communes. Il est représenté par 78 conseillers communautaires, issus des communes proportionnellement au nombre d'habitants.

Le nouvel EPCI exerce des compétences obligatoires élargies, définies par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), des compétences optionnelles et supplémentaires à plus long terme.

Ces fusions **redessinent le paysage de l'intercommunalité** dans notre pays, et particulièrement en Ile-de-France avec la création de la Métropole du Grand Paris (fusion de 19 EPCI soit 124 communes représentant 7 millions d'habitants).

Il subsiste cependant un certain nombre de questions et de problématiques importantes à régler afin d'assurer la continuité des services publics et le devenir financier de nos communes.

En ce qui nous concerne, le SIRM a modifié ses statuts pour lui permettre de continuer à gérer la compétence « Equipements sportifs » au-delà du 1^{er} janvier 2016. Cette compétence, non obligatoire, ne peut pas être reprise immédiatement par notre nouvel EPCI qui doit en évaluer les conséquences.

Ainsi, le remboursement des emprunts de cet équipement continuera à être effectué par les communes de La Ville du Bois, Montlhéry et Linas ainsi que par la nouvelle communauté d'agglomération représentant Longpont-sur-Orge. Les frais de fonctionnement, dont le déficit annoncé pour 2016 est de 200 000 €, seront pour le moment à la charge des 3 communes précédentes. Cet aspect douloureux est la conséquence conjuguée de **l'inadaptation des délais d'application de la loi NOTRe face à l'évolution des intercommunalités**.

La baisse des dotations des communes au profit des regroupements fait peser un risque important sur les services de proximité. Le rôle décisionnel des communes diminue du fait du transfert de leurs compétences vers les intercommunalités.

Notre pays restera encore composé pour quelques temps de ses 36 681 communes, sans pouvoirs réels, et on peut le penser aussi pour les plus petites, sans la possibilité de se faire entendre. Elles étaient 34 632 de moins de 5000 habitants en 2013.

Permettez-moi néanmoins de vous présenter ainsi qu'à vos proches mes vœux les plus sincères. Souhaitons aussi que cette nouvelle année ne soit pas endeuillée comme le fut la précédente.

Cordialement
VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice** : Régine Donneger / **Adjoint au maire délégué à la communication** :

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef** : Julie Blanvillain Service Communication Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr

Photos : Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception** : Emendo / **Impression** : Rouget Communication - Montlhéry



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ? Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38
ou communication@lavilledubois.fr

• RETOUR EN IMAGES •



14-15 NOVEMBRE

GRANDE EXPOSITION LEGO®

Organisé par FreeLUG et la Troupe des Roussettes, l'événement a réuni près de 1800 visiteurs, toutes générations confondues, les yeux ébahis devant les réalisations : pharaons, mosaïques, éoliennes, trains... ou encore le Grand Bidule à Balles. Les jeux ont permis à chacun de s'exercer aux briques et aux montages LEGO®, sans oublier le succès du Quiz avec de nombreux gagnants.



28-29 NOVEMBRE MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël du Syndicat d'Initiative a réuni toute la famille autour des animations de Noël.

Retrouvez la liste des gagnants du concours de dessins de Noël sur www.lavilledubois.fr



SAMEDI 5 DÉCEMBRE TÉLÉTHON

3130€ ont été récoltés et reversés à l'association Française contre la Myopathie (AFM) grâce à l'implication des bénévoles qui ont tenu les urnes de dons dans la galerie de Carrefour, et au travail des associations *Danse et Gym du Bois* et *La Scène des Bois* qui ont présenté un spectacle cabaret à l'Escale.



Projection du futur Site Gaillard

URBANISATION Votre ville évolue

La forte urbanisation de notre ville ne vous aura pas échappée. Actuellement, plusieurs grands projets immobiliers sortent de terre à La Ville du Bois, pour la plupart situés le long de la RN20. Ce quartier va totalement changer de visage à l'horizon 2019. A terme, notre population augmentera d'environ 1000 habitants.

La construction de ces logements, imposée par la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) intègre du logement locatif social et privé mais aussi du logement en accession.

DÉBUT DU CHANTIER LOGIREP

Les anciens bâtiments détruits laissent un grand vide le long de la RN20 : c'est le démarrage du programme Logirep. Situé voie des Postes et avenue de la Division Leclerc, le projet comprend deux chantiers : 10 logements d'une part et 3 bâtiments de 76 appartements d'autre part. La construction de cet ensemble, uniquement à caractère social, a été lancée en novembre dernier pour une durée d'environ 18 mois.

LE PROMOTEUR KAUFMAN & BROAD A ÉTÉ CHOISI POUR LE SITE GAILLARD

Situé sur la RN20 à l'intersection de la voie des Postes et de la rue de

Gaillard, l'objectif du site Gaillard est de construire 154 logements (50% sociaux, 50% en accession).

Le promoteur Kaufman & Broad a été sélectionné pour assurer le suivi et la réalisation de ce projet. La création d'une micro-crèche et d'un pôle médical a été intégrée au projet. Le permis de construire sera déposé en milieu d'année 2016.

LE PROGRAMME TERRALIA 1 BIENTÔT LIVRÉ

Les 113 logements (92 sociaux, 21 en accession) construits à l'angle de la RN20, entre la rue des Cailleboudes et la voie des Postes seront livrés avant l'été. Un local commercial est prévu en pied d'immeuble. Le permis de construire de la phase 2, intégrant 28 logements et une seconde micro-crèche, sera déposé courant 2016.

VŒUX DU MAIRE

Les Urbisylvains sont invités à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux, le **vendredi 15 janvier à 19h**, à l'Escale (14 chemin des Berges).

Cet événement est l'occasion pour le Maire et ses élus de revenir sur le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets pour 2016, notamment celui de l'urbanisation.



• C'EST DANS L'ACTUALITÉ •

SÉCURITÉ

Un nouvel agent à la Police municipale

Sébastien Persevalle (à gauche sur la photo) a pris ses fonctions le 16 novembre dernier en remplacement de Paul Pradignac, muté dans une autre collectivité. L'arrivée de Sébastien va permettre de multiplier les patrouilles de surveillance générale et de finaliser le Plan communal de sauvegarde.



INTERCOMMUNALITÉ

Naissance de la Communauté Paris-Saclay

Le 1^{er} janvier 2016 est née une nouvelle communauté d'agglomération dont La Ville du Bois fait désormais partie : la Communauté Paris-Saclay (CPS).

Fruit de la fusion entre les communautés d'agglomération Europ'Essonne et CAPS (CA Paris-Saclay) ainsi que les communes de Wissous et de Verrières-le-Buisson, ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupera **27 communes** représentant **301 000 habitants**. La CPS sera composée de 78 conseillers communautaires représentant chaque commune : au moins un siège est attribué à chaque commune membre, puis proportionnellement en fonction du nombre d'habitants. **Pour La Ville du Bois, deux élus ont été désignés** par le Conseil municipal : **Jean-Pierre Meur**, le maire et **Anne Berchon**, adjointe au maire en charge de la Petite Enfance et de la Jeunesse.

La Communauté Paris-Saclay reprend les mêmes compétences détenues auparavant par les Communautés d'agglomération fusionnées : développement économique, déchets, eau et assainissement, aménagement du territoire, accueil des gens du voyage, politique de la ville, équilibre social...

• C'EST AUSSI... DANS L'ACTUALITÉ •

INSEE

Recensement 2016

Le recensement de la population est obligatoire. Il se déroulera du 21 janvier au 27 février 2016. Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie se présente à votre domicile muni de sa carte officielle. Il vous remet une notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr.

Si vous le préférez, l'agent vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Vos informations personnelles sont protégées, seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partagez vos super-pouvoirs !

Vous consommez responsable ? Vous favorisez le «vivre ensemble» ou vous améliorez la qualité de l'environnement au quotidien ?

Participez au concours Action pour la planète qui récompense les pratiques et l'inventivité des Essoniens en matière de développement durable. 12 actions seront présélectionnées puis proposées à un vote sur internet pour être récompensées (1^{er} prix d'une valeur de 1500 euros à gagner).

Concours organisé par le Conseil départemental **jusqu'au 31 janvier 2016** sur www.actionplanete.essonne.fr

MONOXYDE DE CARBONE

Comment prévenir les intoxications ?

Le monoxyde de carbone est un **gaz dangereux qui peut être mortel**.

Il ne sent pas et ne se voit pas.

Les symptômes sont des maux de tête, des vomissements ou des vertiges.

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Faites vérifier et entretenir vos chaudières et conduits de cheminée chaque année avant l'hiver ;
- Aérez au moins 10 min par jour ;

• Utilisez dehors les appareils de cuisson et les groupes électrogènes.

En savoir plus :

www.prevention-maison.fr
ou www.inpes.sante.fr

SANTÉ

Cabinet médical

La ville a fait l'acquisition du cabinet médical situé Place Baulieu. Ce local, répondant aux normes d'accessibilité, sera loué à de futurs médecins généralistes moyennant un loyer modéré. L'objectif de la municipalité est de maintenir et de pérenniser cette structure de proximité, suite aux départs consécutifs des médecins.

NOUVELLE ACTIVITÉ

Coiffure à domicile

Inès Faveriel propose de se rendre à votre domicile pour un rendez-vous coiffure : pratique, zen, flexible, rapide, convivial et professionnel.
+ d'infos sur www.disciplines.e-monsite.com
06 60 25 91 37 / ines.faveriel@gmail.com



Pourquoi n'y a-t-il pas d'illuminations de Noël dans notre ville ?

Dans un contexte de contraintes économiques, la Ville doit **faire des choix** pour équilibrer le budget. En 2014, l'Etat a demandé aux collectivités locales un effort financier important et inédit de 11 milliards d'euros sur trois ans afin de combler une partie du déficit public. La Ville du Bois a déjà contribué à cet

effort national l'année dernière. En 2016, l'Etat diminue de 200 000 € le montant de sa dotation générale de fonctionnement par rapport à 2015. En 2017, les baisses cumulées depuis 2013 représenteront 700 000 €. La décoration de la ville, telle qu'elle existait il y a quelques années, reve-

nait à environ 30 000 euros. En 2014, une réduction avait déjà été consentie : le coût des illuminations ne représentaient plus que 7 000 €. Avec cet effort, compréhensible par tous, la Ville **diminue ses dépenses** de fonctionnement et **limite la hausse certaine des impôts**.



ELECTIONS

Retrouvez les résultats des régionales à La Ville du Bois

Les 6 et 13 décembre derniers, vous avez voté pour élire les nouveaux représentants du conseil régional d'Ile-de-France.

Transports, lycées, emploi et formation, développement économique, environnement, culture, logement... font partie des principales compétences des régions.



Liste conduite par	Nuances	1 ^{er} tour Suffrages exprimés		2 ^e tour Suffrages exprimés		Nombre de sièges au Conseil régional
		La Ville du Bois	Région Ile-de-France	La Ville du Bois	Région Ile-de-France	
Mme Valérie PECRESSE	Union de la Droite	23,82%	30,51%	41,4%	43,80%	121
M. Claude BARTOLONE	Union de la Gauche	19,29%	25,19%	33,8%	42,18%	66
M. Wallerand DE SAINT JUST	Front National	28,91%	18,41%	24,8%	14,02%	22
Mme Emmanuelle COSSE	Europe Ecologie Les Verts	5,50%	8,03%			
M. Pierre LAURENT	Front de Gauche	3,76%	6,63%			
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	Debout la France	14,43%	6,57%			
Mme Nathalie ARTHAUD	Lutte ouvrière	1,60%	1,40%			
M. François ASSELINEAU	Union Populaire Républicaine	1,24%	0,94%			
M. Aurélien VERON	Parti Libéral Démocrate Génération Citoyens	0,78%	0,76%			
Mme Valérie SACHS	Nous Citoyens	0,37%	0,63%			
M. Nizarr BOURCHADA	Union des Démocrates Musulmans de France	0,00%	0,40%			
M. Sylvain DE SMET	Fédération Libertaire Unitaire Ouverte	0,23%	0,30%			
M. Dawari HORSFALL	Génération Avenir C'est à Nous	0,09%	0,23%			

Le taux de participation à La Ville du Bois était de 47% au premier tour et de 55,3% au second tour.

i Les résultats par bureau de vote sont consultables sur www.lavilledubois.fr





VOUS ALLEZ BIENTÔT ÊTRE PARENTS ?

Et vous vous sentez perdus parmi toutes les démarches à effectuer ?

Le service Petite Enfance vous aide à aborder sereinement ce changement de vie en listant toutes les étapes, de la grossesse jusqu'à l'arrivée de l'enfant. Conseils santé, droits professionnels, déclaration de grossesse... pour vous aider à y voir plus clair !
Rendez-vous sur notre site internet www.lavilledubois.fr > Famille et éducation > Petite enfance

RESTAURATION

Point d'étape sur les nouveaux menus

Début octobre, la Ville a décidé, en concertation avec les diététiciens de Sodexo, d'établir des **repas avec 4 composants** (+ le pain) au lieu de 5 auparavant. Cette modification a pour but de limiter le gâchis alimentaire et de lutter contre les excès de poids chez l'enfant. Après la mise en application, certaines mises au point ont été réalisées. Les remarques de la communauté éducative (enfants, parents, encadrants, etc.) ont été prises en compte et analysées. Suite à une réunion avec Sodexo et le chef de cuisine, il a été confirmé que les desserts seront de nouveau quasi systématiques dans les menus pour satisfaire les enfants ; les féculents et les légumes devront bien se partager les plats principaux (règle 50/50) ; les produits devront continuer à être de qualité conformément au marché. La Ville maintient sa vigilance et reste à l'écoute des consommateurs, pour le bien-être de tous les enfants.

DÉMARCHES

Janvier : le mois des inscriptions !

QUOTIENT FAMILIAL

Faites établir votre nouveau quotient familial, qui sera valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Rendez-vous au service Educatif **entre le lundi 4 et le vendredi 22 janvier 2016** avec votre avis d'imposition 2015 sur les revenus 2014 du foyer (individuels ou couple) et votre relevé annuel 2014 des prestations CAF. Pour plus de facilités, le service Educatif est exceptionnellement ouvert **les mardis 12 et 19 janvier jusqu'à 19h00**.

ACCUEILS DE LOISIRS

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs pendant les vacances d'hiver (du vendredi 19 février au soir au lundi 7 mars), remplissez le coupon de préinscription disponible au service Educatif et sur le site www.lavilledubois.fr **jusqu'au mardi 26 janvier**.

RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017

Les parents des **enfants nés en 2013** sont invités à inscrire leur enfant à **partir du lundi 4 janvier 2016**. Cette démarche permettra au service Educatif et aux écoles de préparer au mieux la prochaine rentrée. Documents à présenter : livret de famille, carnet de santé (vaccin DTCP à jour) et justificatif de domicile de moins de trois mois.



Service éducatif

01 64 49 59 45

educatif@lavilledubois.fr

• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI «Le baladin»

Consultations par le médecin

Vendredi 15 janvier de 13h30 à 16h30

Vendredi 29 janvier de 9h à 16h30

Permanence "pesée et conseils"

Mardi 19 janvier de 9h à 12h - Sur le parking de l'Escale (chemin des Berges). Prendre rendez-vous au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage femme de la PMI, à l'Espace «Les Lutins du Bois» (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Biblio-bébé

Mardi 12 janvier, de 10h à 11h
Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sans réservation.
Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)
Contact : 01 64 49 59 41.

Programme de l'accueil parents-enfants «1, 2, 3 Soleil»

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit. Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace «Les Lutins du Bois», en face de l'Escale. Sans réservation.
Vendredi 15 janvier : motricité
Vendredi 22 janvier : peinture
Renseignements : 01 69 63 32 72.



GALA DE CATCH

Les gladiateurs du ring débarquent !

Deux rendez-vous sont organisés en janvier autour du catch par l'Association Catch Essonne et la Fédération Française de Catch Professionnel Ile-de-France. Une occasion de découvrir ce sport pas comme les autres !

Le catch, ou lutte professionnelle, est une forme d'art combinant performances sportives et théâtrales. Reproduisant les codes des sports de combat, il trouve ses origines dans la lutte gréco-romaine et la lutte libre auxquelles sont venus s'ajouter au fil du temps divers coups et des manœuvres acrobatiques, sous l'inspiration de divers arts martiaux.

LE RÔLE IMPORTANT DE LA PRÉVENTION

Le catch est un sport-spectacle. Les enfants ont souvent tendance à s'identifier aux héros du catch et les cascades, réalisées sans encadrement, peuvent se révéler très dangereuses. Il est impératif qu'il soit enseigné par des professionnels expérimentés dans un environnement adéquat. La FFCP organise des **journées de prévention** à destination des jeunes de plus de 12 ans.

Le samedi 9 janvier, Marc Mercier, le président de la FFCP, et son équipe, initieront les jeunes au catch. Au programme : théorie, démonstrations par des professionnels, pratique mais aussi et surtout prévention.

LES CATCHEURS EN ACTION

Le samedi 23 janvier, El Matador, Kronos et de nombreux autres professionnels du catch se réuniront sur le ring de l'Escale. Ce divertissement sportif fascinera petits et grands par son côté spectaculaire. Les catcheurs, entre athlètes et comédiens, réaliseront des prouesses physiques dignes de sportifs de haut niveau.

Le catch est une discipline pratiquée par des professionnels. Les enfants ne doivent en aucun cas reproduire des figures de catch. Les chutes peuvent entraîner des lésions cérébrales et osseuses irréversibles.

i Renseignements et billetterie :

service Culturel, 01 64 49 55 40

Gala : entrée 15€ pour les adultes
10€ pour les moins de 14 ans

Journée prévention-initiation :
entrée gratuite, places limitées, sur inscription préalable au Micado (01 69 63 34 12) ou au service Culturel (01 64 49 55 40). Tenue de sport adaptée obligatoire (short, survêtement, baskets, bouteille d'eau).

Escale, 14 chemin des Berges.

• NOS ARTISTES ONT DU TALENT •

En 2015, l'artiste urbisylvain Gyuri Karnay a obtenu 6 prix lors de manifestations locales. Bravo !

- Prix de Dessin pour «Monuments» à Nozay et 1er prix de Dessin à la finale de Linas
- Prix de Graff pour «Marc ou 6» à Marcoussis et 1er prix de Graff à la finale de Linas
- Prix d'Aquarelle pour «La Chataigneraie» à Linas
- Prix de la Communauté de Communes pour «Déchirures #1» au salon Couleurs et Passion à Cheptainville

ÉCOLE DE MUSIQUE

Le Nouvel An en musique

A l'occasion du concert du nouvel An, l'école municipale de musique et de danse proposera un **concert de musique classique** autour des professeurs et des ensembles des conservatoires de l'agglomération. Le Trio «L'âme des vents» avec Aurélie Rymsky-Strazielle proposera des morceaux de Piazzola, Villa Lobos et Yokohama, l'orchestre junior dirigé par Luc Assens jouera des pièces de la musique américaine. Quant à l'ensemble de cuivres, dirigé par Jean-Bernard Desjour, il revisitera deux pièces de Haendel et un Rondeau de Mouret. Pour conclure le concert, l'orchestre symphonique interprètera les Danses Sauvages de Rameau et deux mouvements de la Symphonie 47 de Haydn. Un concert trans-générationnel sous le signe de la convivialité !

Samedi 30 janvier, 20h30

Eglise Saint-Fiacre, entrée libre



MOZAÏQ

Saveurs et jeux du monde au programme



• EN BREF •

Un peu de slam...

L'association Mozaïq nous a fait parvenir un texte écrit lors de l'atelier Slam du Bœuf musical le 21 novembre dernier :

*«La différence m'apprend des choses
Je la consomme à fortes doses
Personne ne me la fera détester
Car toute ma vie je l'aimerai
Finissons nos angoisses, allons manger une glace, en face, chez Haagen Dazs
Ou boire un verre en terrasse.
Et pour finir avec ces lâches
Qui imposent leur loi avec des Kalach
Tenons-nous tous la main
La violence ne résout rien.»*

Loann et Rémy (13 ans, La Ville du Bois)

L'association Mozaïq organise la 5^e édition de « Saveurs et Jeux du Monde » le **dimanche 7 février**. Dès 11h, atelier culinaire et dégustation « Goûts du monde » avec Didier (cuisinier et musicien) spécialiste de la cuisine au wok ! A partir de 12h, repas autour des différentes spécialités culinaires : chaque convive apporte un plat de son pays ou de sa région. L'après midi est consacré au divertissement : chacun apporte le jeu de son choix. Cette année, en plus des jeux de sociétés d'ici et d'ailleurs, GIV LAN, l'association de jeux vidéo, se joindra aux festivités. C'est aussi ça la diversité. Venez nombreux, entre amis ou en famille !

Foyer des Anciens, 20 rue Ambroise Paré



Pour plus de renseignements :

asso.mozaiq@laposte.net

<http://association-mozaiq.blogspot.com>

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Texte non parvenu

EDVDB

Cher(e)s Urbisylvains(es),
Nous voici début 2016 et nous faisons un bref bilan sur les actions municipales, des dépenses non contrôlées avec, encore, des avenants financiers sur les Bartelottes, opération sur laquelle nous espérons obtenir, un jour, le montant final et les justifications sur ces dépassements qui sont bien supérieurs au budget initial. Des dépenses non motivées comme le rachat du cabinet médical sans qu'aucune étude sérieuse ne soit engagée et que dire du projet d'acquisition de l'école Notre-Dame. Une ville délaissée avec le domaine public très sale, la propriété dite « Schnersson » au devenir incertain. Des économies sans intérêt, comme la suppression des illuminations de fin d'année, la propreté et le fleurissement de notre commune, au regard des dépenses inconsidérées voulues par la municipalité qui méprise, ainsi, nos modestes attentes de qualité de vie au quotidien. Cette année nous resterons vigilants et à vos côtés pour vous maintenir dans la réalité avec l'espoir qu'enfin la municipalité en place sortira de l'obscurantisme dans lequel elle nous plonge volontairement. Cette nouvelle année est l'occasion, pour tous les membres de la liste EDVDB, de vous présenter nos vœux les plus sincères et chaleureux de bonheur et de prospérité pour vous et tous vos proches.

Jocelyne CLOIREC
Pour la liste EDVDB,
edvdb91620@gmail.com



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

L'année 2015 s'est terminée par l'expression de la barbarie aveugle en frappant plusieurs centaines de nos concitoyens. Ces actes odieux ont voulu atteindre notre style de vie qui découle de la devise de notre nation : « Liberté Egalité Fraternité ». C'est en lutant tous ensemble pour défendre ces valeurs que nous gagnerons contre l'obscurantisme de ces êtres méprisables.

C'est donc plein d'espoirs pour vous et les personnes qui vous sont chères que je vous présente au nom de l'U.C.V.B. mes meilleurs vœux pour l'année 2016. Que celle-ci vous apporte joie, santé, bonheur et prospérité.

Comme toujours, nous serons à vos côtés pour vous accompagner dans les limites des compétences de notre collectivité.

Restons unis et en avant pour l'année 2016 !

Frédéric DELATTRE
Président de l'U.C.V.B.



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Educatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Ibrahim Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Michard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec

État civil

Bienvenue

02 nov. : Bastien LEBLANC
 02 nov. : Maëlys RINGEVAL POIRIER
 04 nov. : Leonor MALTA MENDES
 28 nov. : Miriam AMEYUGO DIEZ

Condoléances

03 nov. : Marie-Noëlle PERTHUISOT
 veuve DHINAUT
 17 nov. : Paula CONCEIÇÃO
 MARTINS

HOMMAGE À...

Monique Collot

Monique Collot s'est éteinte le 12 novembre 2015 dans sa 83^e année. Avec son époux, Monique a longtemps contribué à l'animation du Syndicat d'Initiative et du Club des Roussettes, en organisant notamment des rallyes touristiques et les marchés de Noël. Elle est également à l'origine de l'association Liberty Langues. La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à son époux et à sa famille.



ERRATUM

Collecte déchets

ménagers voies étroites

Une erreur s'est glissée dans le planning de collecte diffusé dans la dernière Feuille du Bois : les voies étroites (chemin du Plateau et chemin de la Garrenne) ne sont pas collectées en même temps que le reste de la ville. Pour ces voies étroites, les ordures ménagères sont collectées le mardi et le vendredi, le verre un mardi sur deux (semaines impaires, ex : 1, 3, 5...) et les déchets végétaux le vendredi, d'avril à novembre.

Une collecte exceptionnelle des sapins de Noël aura lieu le jeudi 14 janvier.

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes - Jeudi 14 janvier, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20.

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35.

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Inter'Val (29 chemin des berges) 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation - Information, écoute, orientation. Mercredi 27 janvier, de 9h à 12h, à la mairie (place du Général de Gaulle). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 40.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous à la Maison de l'Avocat à Evry. 01 60 77 11 88.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Permanences les 1^{ers} et 3^e vendredis matins du mois au

CCAS (23 rue du Grand Noyer) ou au 01 60 78 17 11.

Caf - Evry (2, imp. du Télégraphe). Lundi de 9h à 16h, mardi de 8h à 16h, jeudi de 9h à 17h30. Autres jours sur rendez-vous. Tél : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Tél : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne. Mardis 19 janvier et 2 février, de 9h à 12h, à Evry. 01 60 78 01 27.

DÉPUTÉE

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, tient une permanence parlementaire, sans rendez-vous, tous les vendredis de 10h à 12h30 en salle Condeixa (annexe de l'Hôtel de Ville de Longjumeau) située 3 bis rue des Ecoles à Longjumeau

i Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible dans les accueils municipaux, au Syndicat d'Initiative, ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

RAMASSAGE DES DÉCHETS

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : un lundi sur deux (semaines impaires)
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèteries** (depuis le 2 nov. 2015) :
 Nozay : 01 69 63 81 10
 Ste Geneviève des Bois : 01 60 16 60 67
 St Michel sur Orge : 01 60 16 01 33
 Morangis : 01 69 09 57 18
i Contact : 09 67 00 49 92

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du mardi au samedi ; circulation en centre ville et vers les zones commerciales ; rejoint les lignes de bus DM 17, DM 151, 152, 153.
- **Lignes de bus DM 151, 152, 153** : pour aller à Paris (Porte d'Orléans), à Massy (RER B) ou vers Arpajon.
- **Lignes de bus DM17** : pour rejoindre la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) et le collège Louise Weiss à Nozay
- i Horaires et parcours** : lavilledubois.fr
 > Côté pratique > Transports



© Olivier Lévêque

• Vendredi 15 janvier •

Vœux du maire

19h à l'Escale, 14 chemin des Berges

Tous les Urbisylvains sont invités à participer à la cérémonie des vœux du maire à l'occasion de la nouvelle année.

L'événement permettra de faire le bilan de 2015 et d'annoncer les nouveaux projets de la municipalité pour 2016.

Développée autour du thème «Votre ville évolue !», la soirée débutera par le discours du maire et se terminera autour du verre de l'amitié.

Samedi 9 janvier

• Journée prévention et initiation au catch •

14h
Escale, 14 chemin des Berges
Pour les jeunes à partir de 12 ans
Par l'Association Catch Essonne et la Fédération Française de Catch Professionnel Ile-de-France
Entrée gratuite. Places limitées, sur inscription préalable au Micado (01 69 63 34 12) ou au service Culturel (01 64 49 55 40). Tenue de sport adaptée obligatoire (short, survêtement, baskets, bouteille d'eau)

Samedi 9 janvier

• Théâtre «Les Brigands de Montlhéry» •

20h30
Escale, 14 chemin des Berges
Par la troupe «La Boîte à bonheur»
Entrée 5€
Gratuit pour les moins de 18 ans

Samedi 23 janvier

• Gala de catch •

20h30
Escale, 14 chemin des Berges
Par l'Association Catch Essonne et la Fédération Française de Catch Professionnel Ile-de-France
Les gladiateurs du ring débarquent dans votre ville !
Entrée 15€ / 10€ pour les moins de 14 ans
Billetterie service culturel, 01 64 49 55 40

Samedi 30 janvier

• Concert du nouvel an •

20h30
Eglise Saint-Fiacre
Concert de musique classique avec les professeurs de l'école municipale de musique et les ensembles des conservatoires de l'agglomération.
Entrée libre

• FÉVRIER EN BREF •

6 fév. : Théâtre par les Potes O'Roses

7 fév. : Saveurs et jeux du monde par Mozaïq

20 fév. : Loto Carrefour



Pour plus d'informations et d'actualités, rendez-vous sur le site internet de la commune :
www.lavilledubois.fr